

PRESENTATION DE L'ETUDE DE PREFIGURATINON D'UN PROJET DE CENTRE SOCIAL COMMUNAL

20.05.2019



Sommaire

- Les Centres sociaux
 - Un peu d'histoire
 - Définition et finalité
 - Que peut-on y faire ?
 - Les engagements du gestionnaire
 - En résumé
- Si je vous dis *Centre social* : représentations & attentes
- Pourquoi un centre social à Lodève
- Le futur centre social dans son environnement
- Le pilotage
- Le calendrier
- Le financement

Les centres sociaux ; Un peu d'histoire

- Comme les jardins ouvriers, les centres sociaux naissent en Angleterre au 19^{ème} siècle avec la révolution industrielle. Les œuvres sociales considèrent que les habitants ouvriers doivent s'organiser localement et collectivement pour prendre leur vie en main.
- Leur dénomination évolue au fil du temps : maison familiale, maison sociale, centre social, centre socioculturel
- La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) est créée en 1922 dans la lignée des mouvements d'éducation populaire
- Il s'agit de reconnaître à chacun individu la volonté et la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie.
- En 1971 avec l'accord du Ministère de la santé et de la Sécurité Sociale, la CNAF étend sa prestation de service aux centres sociaux
- En 1984 une circulaire fixe les conditions de l'agrément des CS dont la participation des habitants et la qualification du personnel
- En 2000, la FCSF adopte la Charte des centres sociaux et socioculturels ; ses 3 valeurs fondatrices sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Définition et finalité d'un centre social

- C'est un projet de développement social local porté par une association ou une collectivité agréé et cofinancé par la Caf
- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets
- Un espace de rencontre, d'échange entre les habitants pour développer les liens sociaux, promouvoir des initiatives de proximité
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices
- Son plan d'actions est adapté aux priorités exprimées par le terrain à travers un diagnostic de territoire concerté
- Sa finalité est de rompre l'isolement, prévenir les exclusions, renforcer les solidarités, développer la citoyenneté
- Le centre social agit en complémentarité avec les actions existantes
- NB. Sur le territoire, un « Espace de Vie Sociale » agréé par la Caf est porté par l'association La Cie des jeux.

Que peut-on y faire ?

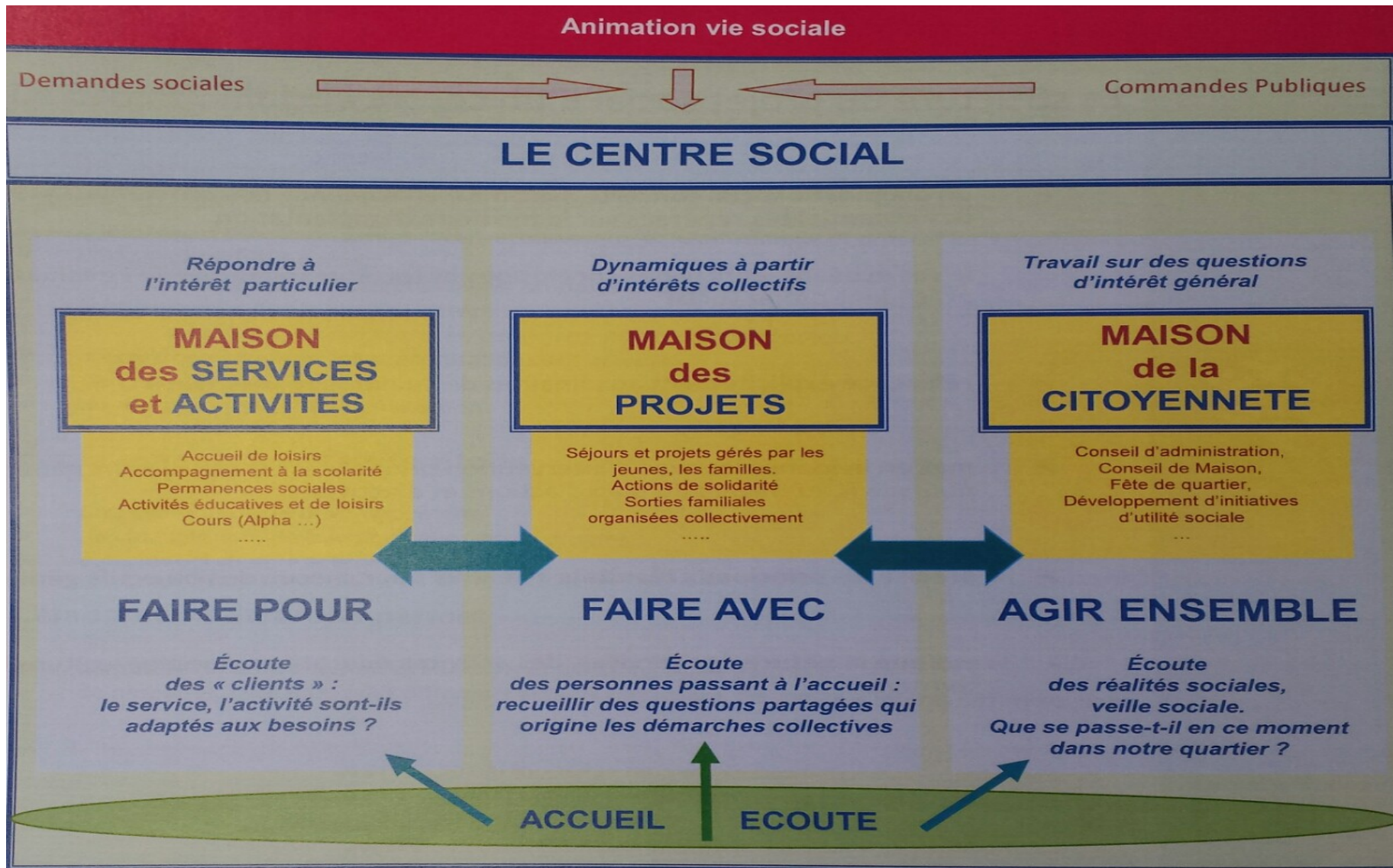
- Pratiquer des activités individuelles ou collectives
- Échanger, débattre, réfléchir ensemble, partager des idées
- De façon informelle, exposer des problèmes : précarité, logement, discrimination, environnement, transport, personnes isolées... ou faire des propositions
- Participer à la gouvernance du CS, faire partie du comité d'usagers, se former pour mieux participer
- Être bénévole de façon ponctuelle ou régulière
- Échanger des services, animer un atelier, proposer une conférence, une sortie, un projet collectif...
- En résumé
 - Renforcer son pouvoir d'agir
 - Contribuer à améliorer son cadre de vie
 - Contribuer à défendre un quotidien solidaire et citoyen
 - Assumer un rôle social

Les engagements du gestionnaire

- La participation des habitants est un principe incontournable de la Caf
- Le projet social est partagé et co-produit avec les habitants et les acteurs associatifs, institutionnels, financiers
- La participation est globale (évaluation, diagnostic, élaboration, mise en œuvre, suivi) à tous les niveaux : projet de préfiguration, projet social et dans le fonctionnement du C.S.
- La qualification du personnel est un attendu de la Caf : cadre d'emploi de l'animation sociale et du développement local – diplôme de niveau II- pour la direction
- Les fonctions d'accueil et d'écoute sont importantes ; elles font partie des missions des centres sociaux
 - La mission du chargé d'accueil : accueillir tous les publics - écouter, informer, orienter, recueillir les besoins, les projets, développer les liens partenariaux
- La mission du référent famille (diplôme de niveau III carrières sociales) : soutenir la fonction parentale, favoriser les rencontres et les échanges, renforcer les liens. (perspective projet familles 2021 – agrément délivré à partir de la 2ème année)

Ces engagements du gestionnaire conditionnent l'agrément du projet social délivré par le Conseil d'administration de la Caf

En résumé



Le diagnostic partagé

Si je vous dis centre social...

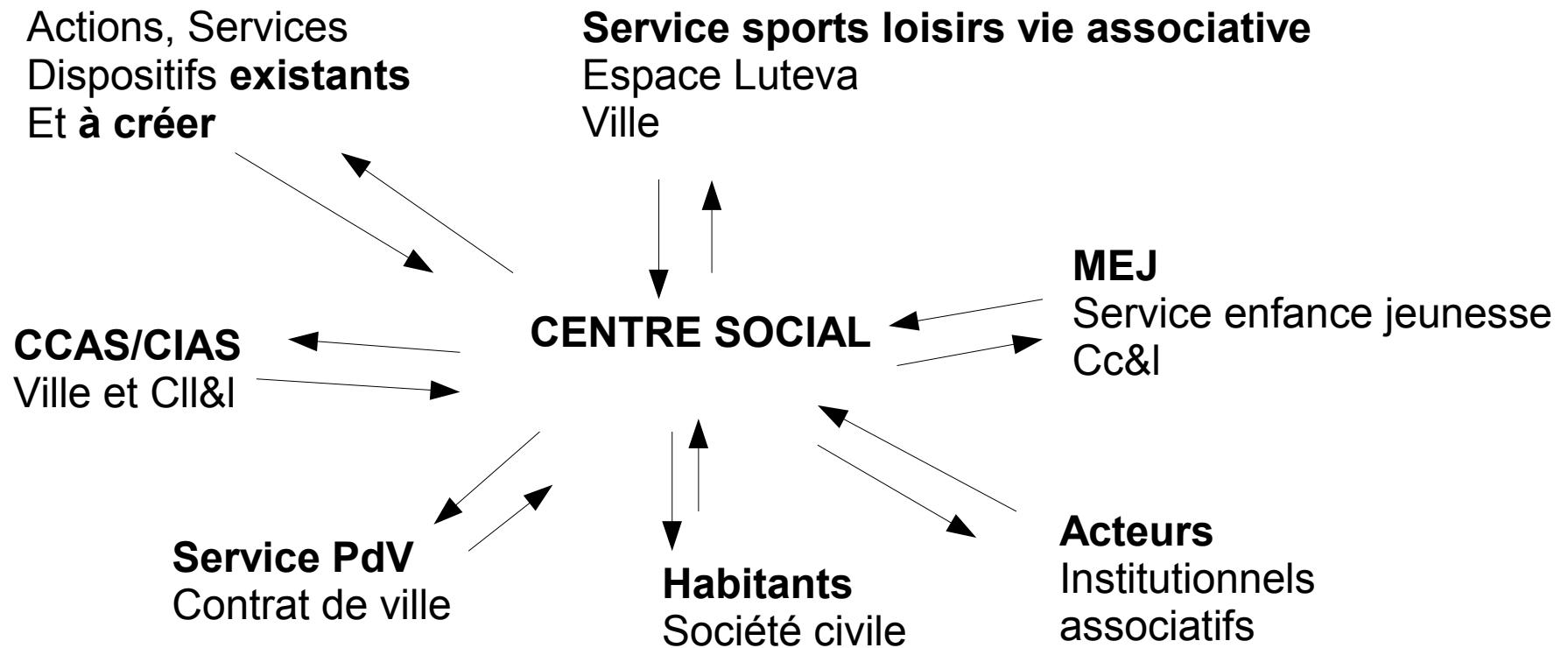
- «Qu'est ce que c'est – à quoi ça sert ?
- Quelle différence avec le CCAS ?
- Il y a déjà les associations, le CLAP, la distillerie, le luteva...
- Pour quels publics?
- Un lieu de vie convivial, où l'on se sent chez soi, où l'on n'est pas jugés
- Un lieu d'information, des soutiens psychologiques
- Il y a beaucoup de partenaires il faut fédérer et coordonner
- On voit toujours les mêmes publics aux mêmes endroits»
- ... à suivre

Les besoins, attentes, représentations, potentiels seront questionnés et analysés lors de la mise en œuvre du **diagnostic partagé**

Pourquoi un centre social à Lodève ?

- Créer une instance de coordination
- Clarifier et rendre lisible la politique sociale existante en créant un point d'accueil interface avec les dispositifs existants
- Améliorer la prévention en repérant les nouveaux besoins grâce à l'outil de veille et d'écoute qu'est un Centre Social
- Faciliter l'intégration des habitants éloignés des offres (sociales, culturelles, éducatives)
- Faciliter le travail en commun des acteurs
- Favoriser la participation citoyenne effective

LE CENTRE SOCIAL DE LODÈVE DANS SON ENVIRONNEMENT



Un centre social pour ...



Le pilotage de l'étude du projet social

- Le principe participatif pose l'importance des instances collectives de pilotage et de conduite du projet social
- Ces instances sont diverses :
 - Gouvernance
 - Comité de suivi interne
 - Comité de pilotage
 - Partenaires associés

La Gouvernance du projet

stratégie politique et validation globale

le maire, le directeur de cabinet, le directeur général des services,

Pierre Leduc – Mathieu Guillot – Fabien Klingelschmidt

et l'équipe majoritaire

Pilotage de l'étude du projet social

Le comité de suivi interne

- Constitué du chef de cabinet, du DGS, de la chargée de mission 'centre social' et des techniciens des services Politique de la ville, Enfance jeunesse, Sports loisirs et vie associative (espace Luteva), CCAS-CIAS
 - Mathieu Guillot – Fabien Klingelschmidt - Marie-Claire Kindt – Djilali Aïda -
Olivier Barré – Franck Rugani - Florence Vallette -

- Prépare la synthèse des travaux du comité de pilotage pour validation par l'instance de gouvernance à chaque étape du projet
- Construit la méthodologie du projet
- Contribue à la construction du projet
- Définit les objectifs

Le pilotage de l'étude du projet social

Le comité de pilotage

- Techniciens, élus, partenaires institutionnels, financiers et associatifs, habitants
 - Mathieu Guillot - Marie-Claire Kindt – Djilali Aïda - Franck Rugani - Olivier Barré – Florence Vallette
 - Élus référents Politique de la ville, Associations, Affaires sociales, Enfance jeunesse : S. Rome, G. Marres, AM.Fabre, B. Goujon, V. Oliver, F. Benamar-Koly
 - **CAF** : C. Mouly, M. Delort – **MSA** : A. Léon – **Conseil Départemental** : N. Bollon (service actions décentralisées/volet social) , S. Caneiro (Sce Départemental des Solidarités antenne Lodève) – **DDCS** Direction Départementale de la Cohésion Sociale : S. Carboneaux – David Dupont - **Éducation Nationale/DSDEN34** (éducation prioritaire et cohésion sociale) : Sandrine Faure
 - **Conseil Citoyen - Cie des Jeux** (agrément EVS) : G. Millet – **MJC** : M. Panis
 - Un Conseil des usagers du Centre social rejoindra le Comité de pilotage en 2020 au lancement du projet social

- analyse le diagnostic partagé (les problématiques sociales du territoire, les potentiels, l'état des lieux partenarial, les attentes, les services couverts, non couverts)

- définit les axes du projet à partir du diagnostic et des attentes des habitants

Le pilotage de l'étude du projet social

Les partenaires associés

Constitué de partenaires associatifs et d'habitants

- Contribue à la construction du projet par sa connaissance du terrain et des publics
- Apporte des éléments pour réaliser le diagnostic
- Force de propositions dans l'élaboration du plan d'actions
- MJC - MLJ – CLIC (personnes âgées) – Cie des jeux – Conseil citoyen – PMI - PRE(dispositif Ccas) – LAM (Msap-Ccl&I) – Éducation Nationale (circonscription de Lodève) – Secours Populaire – Terre Contact – Terre en partage – APP (Atelier de Pédagogie Partagée) – EPE(école des parents et des éducateurs) – M.D.A. (maison des adolescents) – Grand'dire ensemble - Shantidas – La distillerie – Rebonds – Croix rouge - Opus Apus – La cour singulière – De la laine aux aiguilles - SCALB – École de BUDO - Quelques habitants (conseil citoyen et autres)

*****!***

D'autres acteurs du territoire et habitants seront partenaires ressource impliqués à l'occasion des phases d'enquête et restitution : entretiens, questionnaires, consultation, réunion publique

Calendrier global

- **Mai** : lancement de l'étude de préfiguration / installation des instances de pilotage
- **juin à septembre** : élaboration du diagnostic et définition du projet
 - Réunions et travaux des instances de pilotage
- **Octobre** : validation du projet en conseil municipal et signature de la convention de partenariat avec la Caf
- **25 octobre** : dépôt du projet social de préfiguration à la Caf
- **25 Novembre** : commission sociale de la Caf : étude/validation du projet
- **Décembre** : préparation / lancement des recrutements
- **1er janvier 2020** : attribution de l'agrément de 1ère année par la Caf
- **Mars / Avril 2020** : installation de l'équipe et lancement du projet
- **Novembre 2020** : co-écriture du projet social 2021 avec la même démarche et étude/validation par la Caf en commission sociale
- **Janvier 2021** : attribution par la Caf du nouvel agrément pour 4 ans

Organisation de l'étude de préfiguration

- **27 Mai** : Réunion du comité de suivi interne - cadrage du projet
- **À partir de Juin** :
 - Copil : lancement de la démarche : échanges autour du projet vision partagée de l'AVS et du CS représentations / attentes / besoins / impacts recherchés – méthode diagnostic
 - Partenaires associés : diagnostic : restitutions des entretiens, enquêtes, questionnaires - données existantes – états des lieux – besoins identifiés. Analyse des données
 - Copil : Poser les problématiques et les axes du projet. Définir des thématiques : enfance/jeunesse – parentalité/intergénérationnel – adultes/tous publics - vie associative – citoyenneté/participation ...,
 - Comité de suivi : à partir du diagnostic / problématiques / axes du projet : définition des objectifs - moyens – modalités d'évaluation - modalités de partage des pistes d'actions avec les habitants
 - **Septembre** : partenaires associés : restitution des travaux - définition du plan d'actions
- **Septembre** : rédaction du projet – préparation Conseil Municipal d'octobre : validation projet
- **Octobre** : Copil + partenaires associés : présentation du projet rédigé - Évaluation de la démarche de l'étude de préfiguration – préparation de la restitution aux habitants
- **Novembre** : réunion publique : présentation du projet aux habitants
- **Décembre** : organisation de la communication autour du CS : flyers, site, guide...

Le financement

- Les engagements de la Caf
- Signature d'une convention de partenariat ville/Caf : financement de la mission de préfiguration du projet social – novembre 2019 – 25.000€
- 1er agrément délivré pour un an puis agrément délivré pour 4 ans
- Une prestation versée annuellement pour le pilotage du projet
- Préconisations de la Caf : direction 1etp – fonction d'accueil : 1 etp mini / 3 max
comptabilité/gestion : 0,5 etp
- Prestation de service maximale portant sur la fonction de pilotage du projet social : 67.693€ - (masse salariale direction, accueil, compta-gestion +35%) 40%
- Une prestation versée à partir de la 2ème année au titre de « l'animation collective famille » selon le projet (recrutement d'un référent famille) à hauteur de 22.648€
 - Autres sources financières
- Subventions de la Caf selon les projets pour des activités spécifiques (parentalité et jeunesse) au titre du Fonds «publics & territoires» et du REAP
- Subventions pour des actions selon divers appels à projets **autres que Caf**